

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1300**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Analyste informaticien

Nouvel intitulé : Analyste informaticien(ne)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
AFCEPF (Association française pour le conseil et l'éducation professionnelle)	Président AFCEPF

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'analyste informaticien exerce les activités suivantes : - Mener des actions de recueil et d'analyse de besoins des utilisateurs

- Mener des études d'opportunité et les formaliser à travers un dossier d'étude d'opportunité
- Mener des études fonctionnelles du système d'information, et en assurer le prototypage
- Mener la conception technique globale du système d'information
- Assurer la conception technique détaillée des modules
- Assurer la programmation des applications (réalisation de modules, assemblage, rédaction de documentations, industrialisation de composants et d'applications, administration des composants logiciels, adaptation et paramétrage de progiciels, ...)
- Mener des tests unitaires et des tests d'intégration
- Mener des opérations de recette utilisateur, pour vérification et tests de conformité des systèmes
- Assurer la mise en œuvre des systèmes développés et le support et formation des utilisateurs
- Assurer la maintenance et le suivi des systèmes mis en place.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Appréhender une problématique globale de système d'information définie par des besoins utilisateurs eux même pilotés par les enjeux stratégiques et opérationnels de l'entreprise,
- Formaliser cette problématique à travers des spécifications fonctionnelles, en utilisant des modèles et des normes
- Définir les différentes solutions techniques pour répondre à cette problématique, les évaluer
- Planifier et piloter un projet
- Définir l'architecture du système envisagé et concevoir les bases de données
- Programmer les modules répondant à ces spécifications et en assurer la pérennité
- Intégrer les composants du système développé et en assurer le déploiement
- Communiquer et informer les différents acteurs impliqués dans un projet en formalisant la documentation
- Communiquer en langue anglaise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Informatique

- Analyste concepteur
- Analyste en informatique
- Analyste fonctionnel
- Architecte base de données
- Concepteur
- Concepteur analyste
- Développeur
- Développeur multimédia
- Informaticien
- Informaticien analyste
- Informaticien d'application
- Informaticien de développement
- Ingénieur concepteur
- Ingénieur en informatique
- Ingénieur intégration de système
- Ingénieur logiciel
- Ingénieur qualité logiciel
- Responsable d'application

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comporte cinq composantes principales détaillées comme suit avec leurs modes d'évaluation : 1. Composante « Analyse et Conception » : recueil de besoins, formalisation de cahier des charges, modélisation, définition d'architectures, modélisation et conception de bases de données, maîtrise de méthodes (Merise) et de démarches de conception orientées Objet (UML, UP)

-- tests de connaissances liées à la maîtrise de la pratique des méthodes de modélisation et de conception

-- épreuves pratiques : rendus de TPs, rendus de projets (3 projets de cycle, un projet de fin d'études)

2. Composante « Développement » : mise en œuvre de structures algorithmiques, exploitation de bases de données relationnelles, conception et développement de composants objets, intégration

-- tests de connaissances liées à la maîtrise des démarches algorithmiques et des langages de programmation

-- épreuves pratiques : rendus de TPs, rendus de projets (3 projets de cycle, un projet de fin d'études)

3. Composante « Connaissance des architecture des systèmes » : exploitation de systèmes Open Source, connaissance des réseaux et des architectures distribuées

-- tests de connaissances liées aux systèmes d'exploitation et aux réseaux informatiques

-- épreuves pratiques : intégration et déploiement de composants sur un réseau, paramétrage de systèmes et de serveurs

4. Composante « Conduite de projet » : estimation des charges, organisation des équipes de développement, négociation et résolution de problèmes, planification, suivi de réalisation

-- tests de connaissances liées aux problèmes d'estimation et de planification

-- épreuves pratiques : rendus de projets, présentation des organisations et méthodes mises en œuvre y intégrant les outils de planification et de suivi

5. Composante « Communication » : formalisation de cahier des charges et de dossiers de spécifications techniques et fonctionnelles, communication en mode projet, rédaction de notes de synthèse, communication en langue anglaise professionnelle

-- épreuves pratiques : rendus de projets et de leur documentation, rendu du mémoire de fin d'études et exposés en public (en langue anglaise et française)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1/3 membres de l'organisme - 2/3 externes à l'organisme
En contrat d'apprentissage	X	1/3 membres de l'organisme - 2/3 externes à l'organisme
Après un parcours de formation continue	X	1/3 membres de l'organisme - 2/3 externes à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	1/3 membres de l'organisme - 2/3 externes à l'organisme
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	1/3 membres de l'organisme - 2/3 externes à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Analyste informaticien avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 12 mai 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1985 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 28 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Appellation de l'organisme (jusqu'en 1990) : Association de Formation Continue de l'Ecole Polytechnique Féminine

Arrêté du 28 juillet 1989 publié au Journal Officiel du 26 août 1989 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre d'analyste informaticien'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.afcepf.fr/>

Lieu(x) de certification :

AFCEPF

3 rue Danton

92240 Malakoff

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé de la certification : - 'Titre d'analyste informaticien'. (Arrêté du 28 juillet 1989 publié au Journal Officiel du 26 août 1989).

Certification suivante : [Analyste informaticien\(ne\)](#)